

Contribution APIE à la Consultation Publique sur le tram Lyon – Crémieu

A l'attention de M. Denis CUVILLIER

Garant désigné par la Commission Nationale du Débat Public

Concertation Publique pour le projet de liaison Crémieu-Lyon par Meyzieu Tramway et itinéraire cyclable.

L'APIE, Association Porte de l'Isère Environnement, représente près de 500 adhérents sur le Nord Isère (bassin de la Bourbre). Nous sommes l'association locale de France Nature Environnement sur notre territoire et travaillons étroitement avec notre voisin Lo Parvi sur le territoire de l'Île Crémieu. Nous sommes actifs sur la protection de l'environnement, l'aménagement du territoire, les mobilités douces et le vélo.

Notre association est très favorable au projet de tram + voie cyclable Lyon – Crémieu, qui doit permettre un transfert modal voiture – transports collectifs ou vélo pour les trajets en direction de Lyon.

Nous souhaitons souligner les points suivants :

- **Risque de périurbanisation.** La création de cette liaison tram vers Lyon augmentera la pression forte existante d'urbanisation sur l'Île Crémieu et sur les autres zones autour de l'itinéraire. Si non maîtrisé, cela accentuerait encore plus les problèmes d'engorgement routière, notamment de Crémieu, et aboutirait à l'effet contraire de celui escompté (plus de trajets en voiture avec plus de périurbanisation). **La réalisation du tram doit s'accompagner d'une relecture des SCOT pour concentrer la création de logements dans les bourgs reliés par ligne de bus à un futur arrêt du tram, et pour exclure toute urbanisation en dehors des enveloppes urbaines existantes.**
- **Liaisons cyclables.** Nous accueillons très favorablement la création d'une voie cyclable Crémieu – Lyon en parallèle avec le tram, ayant un intérêt pour le vélo du quotidien (liaisons entre pôles périurbains) et pour le vélotourisme (accès Lyon – Crémieu – et future boucle avec ViaRhôna). C'est une rationalisation intelligente des investissements et travaux. Nous soulignons l'intérêt
 - de relier cette voie via Crémieu à ViaRhône (par Leyrieu ou Saint Romain de Jallionas)
 - de connecter, à Tignieu, la voie cyclable Lyon-Crémieu à la Voie Verte de la Bourbre avec une continuité de voie verte de La Verpillière jusqu'à la ViaRhôna à Pont de Chéry.Nous regrettons que la connexion avec la ViaRhôna ne soit pas mentionnée dans le Dossier de Consultation.
Nous considérons que la connexion Voie Verte de la Bourbre – Voie Cyclable Crémieu – Lyon – Via Rhôna est complémentaire au souhait d'un itinéraire cyclable Lyon – Saint Quentin Fallavier – Voie Verte de la Bourbre, afin de desservir les Gares SNCF et les pôles périurbaines le long de la RD1006.
- **Stationnements vélo et accès** : Le dossier de consultation parle des stationnements voiture le long du futur tram, et des enjeux de circulation pour y accéder, par contre il ne parle pas de stationnement vélo. Nous soulignons l'importance de prévoir des

stationnements vélo sécurisés et abrités de la pluie (important pour la durée de vie du vélo, pas uniquement pour le confort) à chaque arrêt du tram, et de sécuriser autant que possible des itinéraires cyclables pour accéder à ces arrêts. L'augmentation du prix des voitures et la volonté d'une mobilité écologique et bénéfique pour la santé amène de plus en plus d'utilisateurs des transports collectifs périurbains à y accéder en vélo. La prise en compte des accès vélos aux arrêts est suggérée sur la carte pages 9 et 31 du Dossier de Concertation. Il nous semble que l'étude détaillée de la sécurisation de ces itinéraires cyclables doit faire faire partie de l'Avant Projet Détailé.